



**RILLIEUXLAPEPE.FR**

# CENTRE DE VACCINATION DANS L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES PLACE DE VERDUN

**SANTÉ, VIE MUNICIPALE**

01/04/2021

Les services de l'État ont prévenu la Ville que plus de 500 doses de vaccin vont désormais être livrées chaque semaine. Il est possible de prendre rendez-vous pour une première injection, sur la plateforme Doctolib ou par téléphone, au 04 23 10 10 10.



Alors que plus de 20 millions de Français ont déjà reçu une dose de vaccin contre la Covid-19, le calendrier vaccinal s'accélère encore :

- ▶ **24 mai 2021** : la vaccination est étendue à **toutes les personnes exerçant une profession prioritaire** ([voir la liste complète](#)), sans restriction d'âge ;
- ▶ **31 mai 2021** : la vaccination sera étendue à **tous les adultes sans condition**, avec deux semaines d'avance sur le calendrier initial.

**À noter que, depuis le 12 mai 2021, toutes les personnes majeures peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner si des doses de vaccin sont disponibles la veille pour le lendemain.**

## EN PRATIQUE

Il est obligatoire de prendre rendez-vous au préalable sur [Doctolib](#) ou par téléphone au **04 23 10 10 10** (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures).

Si vous souhaitez être accompagné dans votre prise de rendez-vous en ligne, vous pouvez solliciter l'aide de votre pharmacien.

## LE CENTRE DE VACCINATION DE RILLIEUX-LA-PAPE EST OUVERT DU MARDI AU VENDREDI, DE 10 À 17 H 30 NON-STOP, DANS L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES, PLACE DE VERDUN.

*Il faudra vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte vitale.*

\* Les personnes souffrant d'une des pathologies suivantes sont visées :

- ▶ les personnes atteintes de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie,
- ▶ les personnes atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- ▶ les transplantés d'organes solides ;
- ▶ les transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- ▶ les personnes atteintes de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes (diabète, hypertension...);
- ▶ les personnes atteintes de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale et les filières de santé maladies rares) ;
- ▶ les personnes atteintes de trisomie 21.

*Si votre santé ne vous permet pas de vous déplacer par vous-même et si vous ne pouvez pas être accompagné par un proche, nous vous invitons à nous contacter directement au 04 37 85 00 00.*

## LA VACCINATION EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie, sans avance de frais, la vaccination Covid-19 est gratuite pour tous. Choix libre et éclairé, bien que recommandée, elle n'est pas obligatoire et reste une décision partagée entre le patient et son médecin. Dans ce cadre, une consultation médicale (ou téléconsultation) de pré-vaccination est proposée à chaque personne.

Couplé avec les gestes barrières, le vaccin contre la Covid-19 vise à maîtriser l'impact de l'épidémie sur le long terme en assurant une protection contre le virus et une diminution des formes graves.

Juste avant l'injection, le professionnel de santé vérifie vos constantes et les éventuelles contre-indications. Vous serez gardé sous surveillance pendant au moins 15 minutes. La seconde injection devra se faire sous 21 jours. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour les deux injections.

**VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE**  
Hôtel de ville - 165, rue Ampère  
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/actualites-20/centre-de-vaccination-dans-l-ancienne-salle-des-fetes-place-de-verdun-12796.html?cHash=9051c7727c1c3e7bd7464e8d6b5988bf>